

J Pierre Dumartin au nom des
7 associations de consommateurs
Membres de la CCSPL du SYDEC

**Le jeudi 22 mars s'est tenue la journée mondiale de l'eau.
L'humanité a besoin de l'eau**

**Une goutte d'eau est flexible. Une goutte d'eau est puissante.
Rien n'est plus nécessaire qu'une goutte d'eau.**

L'eau est au cœur du développement durable. Les ressources en eau, ainsi que la gamme de services qu'elles peuvent rendre, contribuent à la réduction de la pauvreté, à la croissance économique et à la sauvegarde de l'environnement. De la nourriture et la sécurité énergétique à la santé humaine et environnementale, l'eau contribue à l'amélioration du bien-être social et à une croissance équitable, affectant les moyens de subsistance de milliards d'individus.



La distribution d'eau doit concourir au bien-être de l'usager. Pour cela, l'eau d'alimentation ne doit pas porter atteinte à la santé ou être à l'origine de désagrément. Il importe que l'usager en soit convaincu. C'est pourquoi, il est indispensable qu'il sache que cette eau est protégée, surveillée, et contrôlée.

Or, 7 captages d'eau sont actuellement pollués par notamment des pesticides. L'objectif que se donne le SYDEC est ZERO PHYTOSANITAIRE avec une étude sur les périmètres de protection des captages.

Des investissements très importants qui se chiffrent à plusieurs millions d'euros sont nécessaires pour rendre l'eau potable et conforme aux normes définies pour la santé publique.

Ce surcoût sera supporté par les usagers de l'eau du robinet. Une première augmentation tarifaire a déjà eu lieu pour budgétiser les travaux de mise en conformité.

L'Etat laisse faire et ne donne pas de participations financières, suivi en cela par l'agence de l'eau Adour Garonne.



Les pollueurs sont dédouanés. L'agriculture intensive et productiviste aux mains de l'agro-alimentaire refuse de remettre en cause leur système de production et continue d'empoisonner l'environnement.
L'industrie agro-alimentaire doit être lourdement taxée pour les dégâts qu'elle cause.

La qualité de l'eau doit devenir une priorité, les pollueurs doivent être les payeurs, la vente et l'utilisation des polluants doivent être interdits pour les particuliers, les collectivités et l'agriculture.



La protection des zones de captage doit être à l'ordre du jour avec une politique de soutien au développement de l'agriculture biologique, avec une intervention sur l'ensemble de la filière et l'acquisition des terres agricoles du bassin hydrographique.

Les financements pour la prévention et les investissements pour la dépollution doivent être assurés en totalité par l'Etat et les agences de bassin qui reçoivent des redevances alimentées par la contribution des usagers domestiques à hauteur de 85%. Nous dénonçons les ponctions que l'Etat a opérées en 2017 sur les agences de bassin à hauteur de 175 millions d'euros à son profit pour rétablir l'équilibre de son budget et de 145 millions au profit d'un nouveau ministère « l'Agence Française pour la biodiversité ».

Si je salue ici le Conseil départemental pour toutes les actions politiques volontaires menées pour la gestion publique de l'eau sous la houlette de Monsieur Henri Emmanuelli, il reste néanmoins à prendre des décisions rapidement pour protéger les ressources en eau devant les dégradations constantes dues à l'agriculture intensive dont se dédouane l'industrie agro- alimentaire.

Les dommages environnementaux, associés aux changements climatiques, sont à l'origine des crises liées à l'eau que nous observons dans le monde entier. Les inondations, la sécheresse et la pollution de l'eau sont aggravées par la dégradation de la végétation, des sols, des rivières et des lacs.

Les petits oiseaux sont aussi atteints et en voie d'extinction partout en Europe

Lorsque nous négligeons nos écosystèmes, il est plus difficile de fournir à tous l'eau dont nous avons besoin pour survivre et prospérer.

Les solutions basées sur la nature ont le potentiel de résoudre nombre de nos problèmes d'eau. Nous devons faire beaucoup plus avec l'infrastructure « verte » et l'harmoniser avec l'infrastructure « grise » dans la mesure du possible. Planter de nouvelles forêts, reconnecter les rivières aux plaines inondables et restaurer les zones humides permettront de rééquilibrer le cycle de l'eau et d'améliorer la santé humaine et les moyens de subsistance.

INDECOSA CGT avec 6 autres associations de consommateurs siégeant à la CCSPL du SYDEC ont lancé une pétition intitulée: «Pétition contre la pollution de l'eau du robinet » Les ressources en eau dans les Landes sont de plus en plus polluées par les pesticides, les nitrates, les métaux lourds, les polluants organiques. Les distributeurs sont contraints à des traitements de plus en plus sophistiqués et de plus en plus coûteux. La qualité de l'eau est de plus en plus difficile à assurer ! En conséquence, le prix de l'eau augmente ! Les pollueurs doivent être les payeurs ! **CES POLLUTIONS DOIVENT CESSER !!! La fabrication, la vente et l'utilisation des polluants doivent cesser !** Plus de 3000 citoyens ont signé la pétition, elle sera remise chez le Préfet le 24 mai prochain. Elle est à votre disposition, ça sera votre premier engagement au côté des usagers domestique de l'eau. Nous devons nous mettre en ordre de bataille pour mettre en œuvre les conclusions énoncées par l'ARS sur la qualité des eaux distribuées dans les Landes en 2016.

L'eau c'est la vie, La pollution ça suffit !

Les pollueurs doivent être les payeurs !

Merci de votre attention.

Jean Pierre Dumartin membre de la CCSPL du SYDEC

Porte-parole des 7 associations de consommateurs

(L'ADEIC, l'AFOC, la **cnl**40, la CSF, les Familles rurales, l'INDECOSA CGT, l'UFC « que Choisir »)

